

EXTRAITS DES
STATUTS ET REGLEMENTS

DE LA

Chambre des Notaires

PASSÉS ET APPROUVÉS PAR LA

CHAMBRE DES NOTAIRES

LE 19 MAI 1883 A SA 2^e SESSION
DE SON 5^e TRIENNAT,

CONCERNANT DIVERSES DISPOSITIONS
RELATIVEMENT A

L'ADMISSION A L'ETUDE

ET A LA

PRATIQUE DU NOTARIAT